

# Télétravail et travail numérique

**L**e télétravail et le travail numérique contribuent-ils vraiment à une plus grande liberté du travail?

Non, si les lois du travail continuent d'être ce qu'elles sont, si les syndicats continuent à rester à la porte des entreprises, si les travailleurs continuent d'être persécutés pour avoir pensé différemment, si la durée normale du travail n'est pas réduite, etc. Dans ce contexte, le télétravail, assuré de chez soi, ne peut que signifier davantage d'exploitation et une plus grande soumission du travailleur – et de sa famille – au travail.

Un peu partout et du fait de la nécessité de confiner notre activité professionnelle à notre espace de vie, le télétravail est apparu comme une panacée à plusieurs maux, parmi lesquels la difficulté de concilier vie professionnelle et vie professionnelle.

De nouvelles forces transforment le monde du travail. La pandémie de la COVID-19 a des conséquences sociales et politiques: une «virtualisation de la vie humaine» et un contrôle social s'est mis en place. Le monde, tel que nous le connaissons, s'est arrêté brutalement au début de 2020 et les gouvernements, appuyés par la science, ont dû appliquer des mesures drastiques pour sauver des vies.

Il est vrai que la vie continue, mais, sans aucun doute, nous avons adopté la forme de travail la plus inhabituelle de cette génération. Le défi pour les décideurs est de savoir comment continuer à protéger la vie et la santé des gens sans, en même temps, causer des dommages irréversibles à l'économie.

En ce sens, les mesures garantissant la distance physique comme la fermeture des écoles, la suspension des vols, l'interdiction des grandes réunions et la fermeture des lieux de travail ont été au début de la lutte contre le virus un outil pour enrayer sa propagation. Pendant ce temps, le télétravail a connu un véritable «boom».

Entre janvier et mars 2020, alors que l'infection à la COVID-19 se propageait dans le monde entier, les gouvernements ont demandé aux employeurs

fermer leurs entreprises et, si possible, d'appliquer le télétravail à plein temps à leurs travailleurs, avec très peu de temps de préparation tant pour les employeurs et que pour les travailleurs.

A partir de la réalité vécue par la population mondiale durement frappée par cette pandémie, différents militants des mouvements nationaux affiliés au MMTC témoignent et nous incitent à réfléchir et à ouvrir notre regard sur le monde.

**Ile Rodrigues, Océan Indien** (Région Afrique). Jean Claude Tolbize, Militant LOAC Rodrigues et co-président du MMTC, souligne l'augmentation importante du nombre de chômeurs dans les îles du fait notamment de l'absence de touristes. Ces personnes n'ont pas accès, de par leur fonction, au télétravail. Cette situation se retrouve également sur les autres continents: africains, européens, asiatiques et américains.

**Singapour (Asie de l'Est)**. Sinapan Samydarai, militant du CFSM Singapour et conseiller pour sa région explique comment le télétravailleur utilise des outils de communication pour effectuer des tâches professionnelles à domicile ou dans un endroit éloigné.

**Bésil (Amérique du Sud)**. Mariah Francisco et Mariléa Damasio souligne que le télétravail, également appelé «home office», n'est pas nouveau. Plusieurs entreprises ont rejoint ce module de travail en raison des nouvelles règles d'isolement social lors de la pandémie COVID 19, qui a débuté au début de 2020.

**Tyrol du Sud, Italie (Europe)**. La coordination nationale du mouvement KVV, présente les actions menées par les militants du mouvement avec les jeunes afin de mieux les aider dans leur formation technique, sociale et politique afin que chaque être humain soit au centre du développement.

**République Centrafricaine (RCA)**. Le vice-président, Joseph Roméo explique qu'au sein de son mouvement, de nombreux membres sont issus de l'économie informelle: commerçants, soudeurs, menuisiers, agriculteurs, retraités, etc.

Par conséquent, il est difficile pour cette catégorie de personnes de rester confinés à la maison car ces travailleurs gagnent au jour le jour leur pain quotidien.

**Portugal (Europe)**. Un militant de la LOC/MTC, Ricardo Coelho présente son témoignage. Sa vie quotidienne a radicalement changé. Certes le trafic aux heures de pointe du matin a disparu mais aussi le petit-déjeuner habituel entre collègues: il travaille de chez lui.

Josep Jiménez Montejo, aumônier de l'ACO Espagne et de la coordination européenne MTC Europe, rend compte du séminaire organisé par le Mouvement européen en 2018 avec pour thème «Travail numérique. Travaillez n'importe quand, n'importe où. Impact sur les travailleurs et leurs familles». Entre le désir d'autonomie et la nécessité d'un cadre juridique et normatif pour le travail.

La réalité vécue par les travailleurs sur les quatre continents où le MMTC est présent avec ses actions de formation et d'engagement, nous permet ainsi d'analyser et d'approfondir notre propre situation et notre engagement, à la lumière des expériences et des actions menées par d'autres à travers le monde.

L'observatoire de l'OIT (Organisation internationale du travail) a mis en lumière les effets dévastateurs que la pandémie continue d'avoir sur l'emploi et les revenus du travail, depuis le début de 2020, ainsi que l'impact négatif généralisé sur le marché du travail.

Les décideurs devront donc continuer à favoriser l'emploi et à garantir les revenus dans les mois à venir, y compris en 2021, et à relever les défis fondamentaux posés par cette pandémie. Il reste essentiel d'harmoniser et de planifier les mesures aux niveaux politique, sanitaire, économique et social pour que les travailleurs et les travailleuses, et en particulier les plus pauvres, ne subissent pas encore davantage les effets de cette crise sanitaire internationale. ■

**Mariléa Damasio**  
Secrétaire  
Général du MMTC



# Indien | Analyse de l'impact de la COVID-19 sur la vie des travailleurs dans les îles

La COVID-19 a eu un impact très négatif dans les îles de l'Océan Indien. A l'île Maurice beaucoup de travailleurs et travailleuses sont au chômage. Nombre d'usines de textile ont fermé leurs portes. Dans le domaine aérien, les avions sont restés cloués au sol mettant au chômage technique les travailleurs du secteur. Sans perspective de reprise à la normale dans un avenir proche, Air Mauritius a fait faillite et licencié un grand nombre de ses salariés.

Avec la fermeture des frontières au niveau international, les secteurs de l'artisanat d'île Maurice comme de l'île Rodrigues sont très affectés par l'absence des touristes qui venaient en grand nombre visiter les îles. Les artisans n'ont plus de revenus et ont du mal à survivre.

Les domaines de l'hôtellerie et de la restauration sont eux aussi très fortement impactés par cette absence de touristes. Bon nombre de travailleurs et travailleuses sont au chômage, là aussi sans beaucoup de perspectives pour l'avenir. Cette situation risque de perdurer aussi longtemps que les frontières resteront fermées provoquant une baisse drastique des arrivées dans les îles.

Cette même situation concernant le tourisme se retrouve aussi dans les régions d'Afrique, d'Asie, d'Europe ou d'Amérique du sud. Avec les quarantaines devenues obligatoires et payantes, les gens ne veulent pas trop prendre de risque pour voyager. C'est tout une industrie faisant vivre des milliers de personnes qui est touchée. Il est donc



impératif que les gouvernements prennent des mesures pour accélérer la vaccination de leur population le plus vite possible.

Avec également la fermeture des frontières avec certains pays d'Asie, la fourniture de matières premières et de marchandises est en baisse et des difficultés pour approvisionner les popula-

tions se font jour. Ainsi, des pénuries de marchandises apparaissent déjà dans certains rayons des magasins.

Cette année 2021 va être très dure pour celui ou celle qui a perdu son emploi. Le bureau du travail a tiré la sonnette d'alarme. À Rodrigues même si nous n'avons pas eu de cas de COVID-19, notre économie s'est fragilisée parce que nous importons beaucoup de matières premières. Certains employeurs profitent de cette situation pour mettre leurs travailleurs à la porte, pendant que d'autres ne payent pas le bonus de fin d'année comme stipulé par la loi.

Cette précarité fait peser une menace très forte sur beaucoup de travailleurs et travailleuses qui se sentent menacés dans leur emploi et ont peur de l'avenir. ■



Jean Claude Tolbize  
Co-président du MMTIC



# Singapour | Le télétravail dans le contexte de la pandémie

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le gouvernement de Singapour a demandé aux employeurs d'imposer temporairement des dispositions de télétravail lorsque cela était possible. Avant le COVID-19, le télétravail était volontaire pour une poignée de cadres et de professionnels en col blanc très bien payés.

L'une des principales réponses de santé publique à la pandémie de COVID-19 est la distanciation sociale et l'encouragement des gens à travailler à domicile comme mesure préventive pour éviter les grandes foules et arrêter la propagation du COVID-19. La population active de Singapour compte environ 5,69 millions de personnes, dont 49% travaillent à domicile en raison des mesures prises pour enrayer la propagation du COVID-19.

Le télétravail a augmenté pour arrêter la propagation du COVID-19. La plupart des lieux de travail, à l'exception de ceux offrant des services essentiels et des secteurs économiques clés, ont été fermés pendant des semaines afin de briser la transmission de la COVID-19. Les entreprises qui peuvent fonctionner à distance sont tenues de le faire.

Le gouvernement de Singapour n'exige que les travailleurs vulnérables ayant des problèmes médicaux et de santé, ainsi que les employés âgés et les femmes enceintes, travaillent à domicile. Les emplois qui peuvent être exécutés par des travailleurs à distance doivent être effectués à domicile. Toutefois, les emplois dans les opérations de première ligne, les travaux de construction et les travaux de production en usine ne pourront pas être effectués à domicile. Les employeurs de ces secteurs sont tenus de programmer les travailleurs pour qu'ils effectuent des quarts de travail échelonnés afin de garantir la distanciation sociale.

À Singapour, une enquête récente a montré que 8 travailleurs sur 10 préfèrent travailler à domicile ou bénéficier de modalités de travail flexibles, et que 4 sur 10 préfèrent partager leur temps entre le bureau et la maison. La vente au détail en ligne, les communications numériques entre entreprises, les réunions virtuelles et les interactions sociales se sont également développées en ligne.

## Qu'est-ce que le télétravail ou le télépendulaire?

Le télétravail, consiste à travailler à domicile ou à distance en utilisant les



technologies modernes et les télécommunications pour rester en contact avec l'employeur ou l'entreprise. Le télétravail permet de travailler à domicile, dans un café local équipé d'une connexion WiFi ou dans un centre de télétravail local, un ou plusieurs jours par semaine ou à temps plein.

Le télétravailleur utilise des outils de communication pour effectuer des tâches professionnelles depuis son domicile ou un lieu éloigné, tout en restant en contact avec ses collègues, ses clients ou un bureau central. L'utilisation d'appareils électroniques personnels tels qu'un ordinateur, une tablette ou un téléphone (mobile ou fixe) pour effectuer son travail - l'utilisation d'appareils électroniques personnels est le moyen clé pour effectuer le travail.

Le travail à distance depuis le domicile a un impact sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Le lieu physique où le travail est effectué est donc le domicile du travailleur, c'est-à-dire un lieu alternatif au lieu de travail par défaut. L'employeur doit s'assurer que le travailleur est pleinement capable de travailler à domicile avec les équipements et technologies suivants: un ordinateur, un compte de messagerie électronique, un compte auprès d'un service de vidéoconférence et un *smartphone*.

Ce télétravail à domicile risque d'allonger les heures de travail et de diluer les frontières entre temps de travail

et temps libre. Les travailleurs sont souvent incapables de se déconnecter de leur travail, ce qui entraîne des problèmes de santé physique et mentale, tels que le stress, l'anxiété, la dépression et le *burn-out*.

## Nécessité de déconnecter et d'assurer la protection des droits des travailleurs

Le droit à la déconnexion est nécessaire pour améliorer la protection des travailleurs et renforcer les droits à des conditions de travail équitables, à une rémunération équitable, à un équilibre entre vie professionnelle et vie privée, à des périodes de repos et de vacances et à un lieu de travail sain et sûr. Les employeurs et les syndicats doivent fournir le soutien psychologique nécessaire aux travailleurs pour mieux gérer le techno-stress, la dépendance à la technologie et améliorer leur capacité à se déconnecter.

Mais la plupart des travailleurs ne peuvent pas travailler entièrement à domicile, car leurs tâches, quelle que soit leur profession, doivent être effectuées sur place. ■

Sinapan Samidoray  
Conseiller du MMTC  
Asie L'Est



# Monde du travail et télétravail.

## Nouvelles perspectives 2021

«Réveillez-vous, prenez une douche, habillez-vous, prenez le petit-déjeuner, préparez les enfants, donnez du café aux enfants, emmenez les enfants à l'école, résolvez les problèmes et regardez les nouvelles au téléphone pendant le voyage au travail, arrivez, asseyez-vous devant l'ordinateur», tout cela crée plus de problèmes grâce à des systèmes / réseaux spécialisés et des médias sociaux!

«**R**entre à la maison en regardant le téléphone portable, prends une douche, mange, vois comment vont les enfants, range la maison, et toutes les choses de la vie en fin de la journée». On se couche avec son téléphone portable / ordinateur / tablette à côté de soi, mais aussi on voit des histoires sur Instagram et on se prépare au lendemain...

«La disposition légale du télétravail figure à l'article 6 de la Consolidation des lois du travail (CLT), qui supprime les distinctions entre le travail effectué dans l'établissement de l'employeur, celui effectué au domicile du salarié et celui effectué à distance, à condition qu'il soit caractérisé par sa relation de travail. Le seul paragraphe de la disposition, introduit en 2011, établit que «les moyens télématiques et informatisés de commandement, de contrôle et de supervision sont assimilés, aux fins de la subordination juridique, aux moyens personnels et directs de commandement, de contrôle et de supervision des travaux des autres».

Le télétravail, également appelé «bureau à domicile», n'est pas nouveau. Plusieurs entreprises ont adhéré à ce module de travail en raison des nouvelles règles d'isolement social lors de la pandémie de covid-19 qui a commencé au début de l'année 2020 et dure jusqu'à aujourd'hui, apportant avec elle de nouvelles configurations de vie et d'autres alternatives, principalement en ce qui concerne le monde du travail sous ses divers visages. Ce système a tellement de qualités qui peuvent apporter une expérience de travail plus efficace, mais il a aussi des défauts dans lesquels il est important que les gens s'y tiennent, de la macro-portée de la chose aux micro situations qui impactent directement la vie quotidienne des travailleurs. dans le monde.

Internet est de plus en plus présent dans la vie des gens et dans la société du travail, que ce soit pour le marketing numérique, pour la monétisation de contenus produits en série ou individuellement, des études sur le contrôle des métriques,



le contenu informationnel et divers systèmes d'exploitation, générant diverses possibilités et ouvrant de nouvelles opportunités des chemins vers un travail plus informatisé.

Nous parlerons de ces antagonismes à partir du point de vue du travail d'un employé nommé José Carlos (nom fictif). José travaille dans une entreprise de «soins à domicile». Il maîtrise les secteurs logistique et financier de l'entreprise. Travaillant via son bureau à domicile, José économise du temps de trajet, car il vit dans une ville raisonnablement éloignée du siège de l'entreprise, et il y a des embouteillages sur la route par le grand flux de véhicules. A la maison, en théorie, José peut également combiner d'autres activités tout en travaillant, s'il n'est pas en visioconférence ou en appel. Il peut mieux manger à la maison et être plus proche de sa famille. Il est possible de contrôler les systèmes sans avoir à être dans l'espace physique du poste de travail. C'est un gain de temps.

D'autre part, comme c'est un fardeau pour le bureau à domicile, José a eu une augmentation des dépenses du ménage (facture d'électricité, facture de gaz, facture d'eau) car il cuisine ses repas tous les jours et vit à la maison. Comme son patron estime qu'étant à la maison, il peut travailler très tôt ou très tard, sans

recevoir de supplément pour cela, car à la maison, il se repose aussi! Il supporte le coût d'Internet et a besoin d'un bon réseau, afin que sa communication principalement dans le domaine de la logistique n'influence pas négativement les processus.

J'ai apporté cet exemple, pour montrer que oui, le bureau à domicile peut être un bon débouché pour certains secteurs qui peuvent être adaptés, mais cela dépend aussi en grande partie des conditions de base des installations. C'est important qu'il n'y ait pas de bruit, pas de problèmes de communication et / ou techniques susceptibles d'influencer négativement le rendement au travail de l'employé en télétravail. Il est nécessaire de planifier les entreprises / institutions pour que les personnes qui ont été soumises à ce type de travail aient des conditions minimales pour exercer leur fonction, que ce soit au niveau opérationnel ou au niveau psychologique, car trop de travail peut entraîner de graves complications de santé causées par le stress. ■

### Références bibliographiques:

[www.tst.jus.br](http://www.tst.jus.br)

**Mariah Francisco**  
**Mariléa Damasio**  
MTC du Brasil

# Il s'agit de la personne humaine

Depuis septembre 2020, la numérisation est le thème annuel du KVV, l'association catholique des travailleurs du Tyrol du Sud.

Pour certains, la numérisation est le meilleur de tous les développements et tout va encore trop lentement. Pour d'autres, tout change trop vite et ils voient déjà la fin de l'humanité. Le projet KVV a pour objectif de lever les craintes des personnes face au processus de numérisation. Après tout, on ne peut plus l'arrêter. Il s'agit donc de savoir comment contribuer à façonner la numérisation. «Pour nous, au KVV, l'être humain doit toujours être au centre du développement, nous considérons qu'il est de notre devoir d'examiner les endroits où cela ne se produit pas et d'attirer l'attention sur d'éventuelles évolutions indésirables», explique Werner Steiner, président du KVV.

Depuis longtemps l'ère numérique n'est plus réservée aux jeunes ou au monde du travail. «Néanmoins, il ne faut pas perdre de vue que tout le monde ne peut pas tenir le rythme», déclare Werner Steiner. «Outre les avantages, il faut toujours veiller à ce que la société ne soit pas divisée, à ce que nous n'excluons pas les citoyens défavorisés sur le plan éducatif et les plus faibles sur le plan économique, créant ainsi de nouveaux perdants», appelle M. Steiner à la politique et à l'économie.

## Permettre aux citoyens de suivre le rythme par la formation

Afin de combattre la division de la société, la formation permanente est importante. De nouvelles connaissances sont nécessaires, la formation tout au long de la vie reste importante. Le



**Nous devons nous assurer que la société n'est pas divisée, que nous n'excluons pas les citoyens défavorisés sur le plan éducatif et les plus faibles économiquement**

KVV se concentre sur l'éducation et la formation depuis plus de 70 ans. «C'est l'une des principales préoccupations de l'éducation au KVV: faciliter l'accès aux biens sociaux et la promotion sociale et culturelle de notre société par l'éducation et la formation, notamment pour les personnes socialement plus faibles», déclare Helga Mutschlechner, présidente des femmes du KVV.

Avec la numérisation, des emplois disparaissent et d'autres se créent. Ceux qui perdent leur emploi ne sont pas automatiquement qualifiés pour

occuper l'un des emplois nouvellement créés. La formation est une approche importante pour prendre en charge les personnes qui sont laissées pour compte et leur ouvrir de nouvelles opportunités.

Le KVV se préoccupe également d'éduquer les personnes à utiliser les nouveaux médias et les données personnelles d'une manière responsable. Il faut des citoyens auto-responsables et autocritiques qui connaissent leurs droits et leurs obligations, qui se protègent et qui, parfois, protègent aussi les autres et qui font attention à la durabilité et à la préservation des ressources.

## Rester humain

«L'être humain doit être au centre du développement», exige Karl Brunner, assistant spirituel au KVV. La numérisation n'est pas une valeur en soi. Comme pour toute innovation technique, sa valeur doit être mesurée en fonction de la mesure dans laquelle elle sert les personnes. Comment rendre possible l'égalité des chances pour tous lorsque près de 40% de la population mondiale n'a pas accès à l'internet, s'interroge M. Brunner. Il attire l'attention sur les nouvelles conditions de travail: «Les performances numériques doivent aussi être rémunérées de manière juste. Il ne doit pas y avoir une globalisation de l'exploitation sous prétexte de flexibilisation». ■

**Werner Steiner**  
président du KVV  
Tyrol du Sud



# Télétravail et travail numérique

Depuis le déclenchement de la crise sanitaire de coronavirus en République Centrafricaine, les autorités politiques et religieuses ont pris un engagement pour barrer la route à ce fléau, en édictant des mesures barrières qui ont guidé jusqu'à ce jour le comportement de toute la population.

La République Centrafricaine souffre de ce fléau du COVID-19 qui a secoué le monde entier. Les membres du MTC Centrafrique se sont conformés aux dispositions sanitaires édictées par les autorités politiques et religieuses. A partir des mesures barrières, beaucoup d'Institutions et organisations tant nationales qu'internationales ont mis en place des dispositifs tendant à protéger leurs employés. C'est ainsi que l'on peut constater que dans les structures bancaires et des organisations internationales, les hauts responsables viennent au bureau un jour sur trois. Il en est de même dans certaines structures para étatiques.

Concrètement, au sein du MTC Centrafrique, beaucoup de membres sont dans l'informel, vendeuses au marché, soudeurs, menuisiers, cultivateurs, retraités, agents au sein d'une structure. Et donc il est difficile pour cette catégorie de personnes de rester à la maison et de laisser tomber leur gagne-pain quotidien, surtout que ces membres obtiennent difficilement les retombées de leurs activités.

La plupart des membres du mouvement qui sont dans l'informel, respectent évidemment les mesures prises

par les autorités politiques et religieuses mais ne peuvent se passer de leurs activités. D'ailleurs, ils vivent au jour le jour.

Certes, rares sont ceux des membres du MTC Centrafrique qui travaillent au sein des organisations nationales et internationales; il est organisé dans ces organisations le télétravail dans l'optique d'éviter au personnel de contracter le COVID-19. Le télétravail s'inscrit dans une démarche d'amélioration de l'organisation du travail et s'appuie sur les technologies numériques. Il s'agit d'un travail effectué hors des locaux de l'employeur de façon régulière et règlementée. Certains des membres du MTC Centrafrique ensemble avec leurs collaborateurs, exercent de façon régulière et organisée leur activité à domicile, au même titre que le travail effectué au bureau. Contrairement à d'autres secteurs d'activités, ceux-ci disposent comme outil de travail les nouvelles technologies de l'information et de la communication (ordinateurs fixes et portables, Internet, téléphonie mobile, tablette, fax, etc.).

Pour l'heure, les autorités ont allégé les restrictions. Les Institutions et départements étatiques fonctionnent

convenablement. A contrario, les Organisations internationales et certains services privés poursuivent les activités en télétravail. Des réunions et ateliers sont organisés afin de renforcer les capacités des différents acteurs de la société; c'est le cas de la dernière rencontre à laquelle ont pris part les femmes du MTC Centrafrique, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de la Femme du 08 Mars dernier. Il s'agit d'une conférence-débat qui a pour thème «L'avenir de Centrafrique s'écrit au féminin». Cette activité est organisée par le Gouvernement, avec le soutien de l'Ambassade de France en Centrafrique. Plusieurs thématiques ont été au centre des échanges en lien avec la thématique international et national. Les participants sont venus des Institutions de la République, des Départements ministériels, des confessions religieuses et de l'université de Bangui. Les préoccupations soulevées portaient sur l'impact de la COVID-19 sur la santé des femmes, le droit à l'information, l'éducation des jeunes filles, l'accès aux services sociaux de base et la situation des femmes rurales.

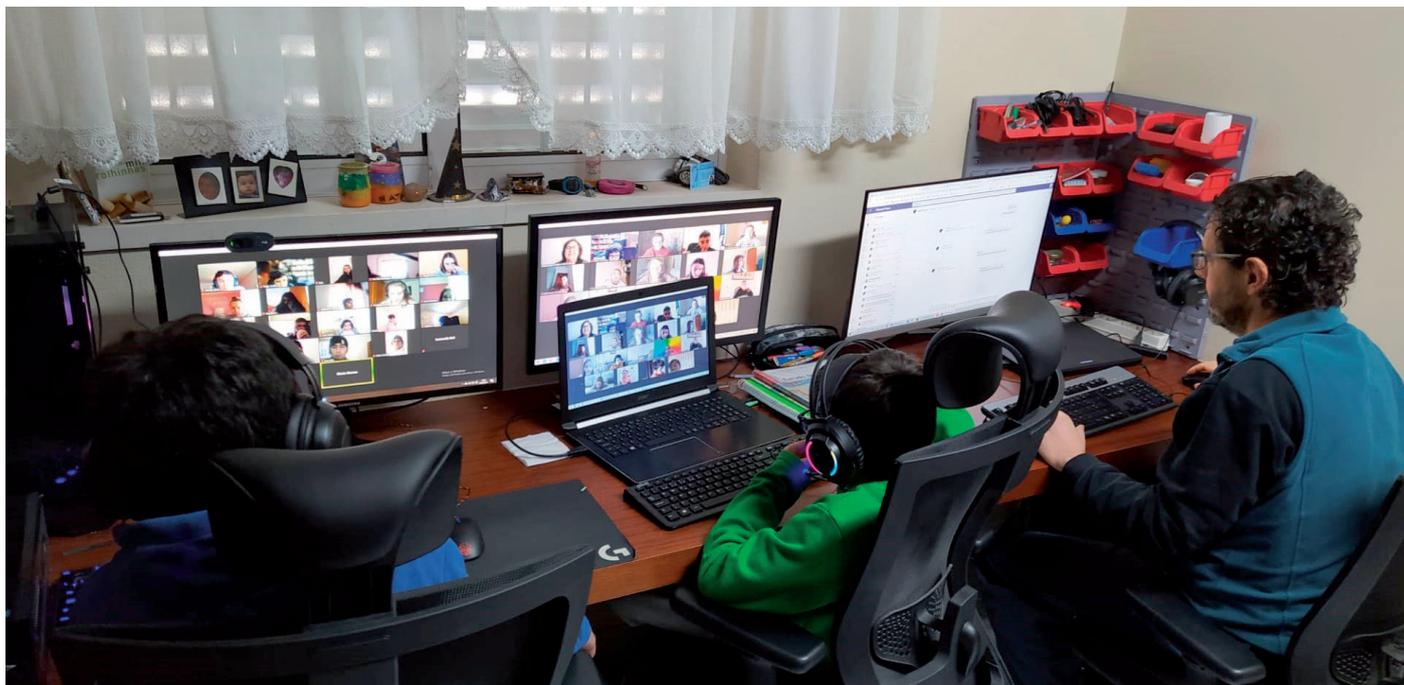
Pour parler de la situation sécuritaire en Centrafrique, elle demeure une préoccupation pour tous les Centrafricains et ne permet pas aux travailleurs de produire efficacement pour le bien-être de tous. Les membres MTC Centrafrique sont également concernés par cette crise qui continue de décimer le pays. Aujourd'hui, les groupes armés qui pullulent dans le pays ne favorisent pas la circulation des personnes et surtout des biens; la Capitale Bangui est asphyxiée et cette situation ne permet pas à la ménagère de prendre soin de sa famille. ■



Joseph Roméo Ngatte  
Vice-président du MTC  
Centrafrique

# Le nouveau monde du télétravail

La vie quotidienne d'André a changé radicalement. La circulation aux heures de pointe du matin a disparu, tout comme l'habituel café du matin avec les collègues: il fait du télétravail.



Les mots «télétravail» et «travail à distance» ont acquis une nouvelle importance ces derniers temps, en raison de la pandémie mondiale actuelle. Partout dans le monde, pour assurer une plus grande distance sociale, le télétravail a été encouragé et, dans certains cas, rendu obligatoire.

Cette nouvelle réalité a eu des effets évidents et immédiats dans certains domaines de notre vie quotidienne: le trafic a diminué, l'environnement dans les villes s'est amélioré et, très rapidement, notre culture générale en matière d'utilisation des outils collaboratifs a augmenté.

Comme c'est devenu une expression courante, lorsque cette période sera terminée, rien ne sera plus comme avant. Il est donc important de comprendre les implications qu'elle peut avoir dans nos vies afin de pouvoir profiter des avantages qu'elle procure naturellement, en minimisant les problèmes.

La réduction du temps et des coûts (et du stress!) des trajets domicile-travail,

la ponctualité aux réunions, la possibilité d'avoir des horaires de travail flexibles, en les adaptant à l'emploi du temps des enfants, par exemple, sont quelques-uns des points positifs pour le travailleur. La collaboration avec des personnes et des entités auparavant éloignées est devenue beaucoup plus courante.

Cependant, le rapport de forces avec l'employeur n'est pas toujours en faveur du travailleur. Le travail à temps partiel se transforme très vite en travail à temps plein, sans droit d'éteindre son courrier électronique ou son téléphone portable, et sans respect pour le repos et le temps familial. Le travail à domicile fait aussi peser les coûts sur le travailleur, qu'il s'agisse d'équipements ou de communications. La frontière entre la réalité du travail à domicile et la vie au travail est très mince.

Dans ce défi, tout ne relève pas de la technologie. La diminution des contacts humains pose toute une série de problèmes concernant la motivation, la créativité ou la nécessité de relations entre collègues de travail.

Quelles que soient les solutions que nous pourrions trouver à l'avenir, il est important de ne pas oublier l'essentiel: la dignité de chaque personne, et le rôle du travail.

En tant que chrétien, je voudrais rappeler les paroles du Pape François dans son Encyclique *Fratelli tutti*, écrite en pleine pandémie: «le travail est une dimension essentielle de la vie sociale, parce qu'il n'est pas seulement un moyen de gagner son pain, mais aussi un moyen de croissance personnelle, d'établir des relations saines, de s'exprimer, de partager des dons, de se sentir coresponsable du développement du monde et, enfin, de vivre en tant que peuple». ■

**Ricardo Coelho**  
Economiste télétravailleur,  
père de trois enfants mineurs  
Membre de la LOC/MTC  
de Portugal

# Travail numérique et télétravail : Libération ou esclavage ?



Le séminaire organisé par le MTCE en 2018 (Birmingham, Royaume-Uni), avait pour thème : «Le travail numérique. Travailler n'importe quand, n'importe où. Impact sur les travailleurs et leurs familles». Et celui de 2019 (Ostende, Belgique) : «L'œuvre numérique. Entre le désir d'autodétermination et la nécessité d'un cadre juridique et d'une réglementation du travail».

Tous les deux traitaient de l'impact des technologies numériques sur l'individu. La numérisation bat son plein et change nos vies, tant dans la sphère privée que sur le lieu de travail.

Il y a des aspects positifs et négatifs, car le phénomène est ambivalent, mais ce qui compte, c'est de protéger la dignité de la personne, car nous méritons de vivre dans la dignité des fils et des filles de Dieu. Le progrès technique doit être au service de la personne, et il faut savoir établir des limites entre le travail et le repos. Concha P., de l'ACO, Espagne, souligne : «Le télétravail est possible. Nous en avons les moyens

[...] mais cela peut brouiller la relation entre la vie personnelle et le travail [...] c'est un bon moyen de réduire la pollution [...] mais la distance physique avec les collègues diminue la conscience de groupe, la détection des injustices et l'implication dans la vie de l'entreprise y compris sur le plan revendicatif».

Une conséquence négative est la fracture numérique créée entre les utilisateurs selon leurs moyens, tant dans le domaine public que dans celui du travail. Cela aggrave la situation de ceux et celles qui sont exclus du processus de numérisation. Santi B., également de l'ACO, Espagne, enseignant, déclare : «Les premières semaines de cours à distance via l'informatique, j'ai été satisfait [...] d'avoir surmonté les difficultés techniques... Plus tard, j'ai compris les difficultés et les besoins réels qui sont apparus, comme la perte du contact direct entre l'étudiant et le professeur, ou l'importance pour les étudiants d'une interaction entre eux, en tant que camarades de classe. La présence physique dans le centre d'enseignement fait partie de la richesse de la vie universitaire».

Nous devons appeler l'Église et la société à souligner les valeurs chrétiennes dans ce débat, à insister sur l'apprentissage tout au long de la vie, à faire la distinction entre temps privé et temps de travail, à promouvoir les valeurs de solidarité et de bien commun par opposition à la croissance économique comme critère principal de développement, à rechercher la justice fiscale et la répartition des richesses et le développement d'un revenu de base universel. Il nous appartient de prendre conscience des principes en jeu, de voir comment ils agissent sur nos valeurs et de pouvoir exercer une influence pour que le travail numérique nous rende dignes. La célébration de la Journée du travail décent peut être un moyen d'y parvenir. ■

**Josep Jiménez Montejo**  
Aumônier ACO Espagne  
et Régional MTC Europe



**Mouvement Mondial des Travailleurs  
Chrétiens (MMTC)**  
Bd. du Jubilé, 124  
B-1080 Bruxelles (Belgique)  
Tel. +32 247 22 79

info@mmtc-infor.com  
www.mmtc-infor.com

MMTCWMCW  
@MMTC\_es  
@MMTC\_fr

**Direction de publication:**  
Jean-Claude Tolbize y Fátima Almeida  
**Rédactrice en chef:**  
Mariléa Damasio

**Comité de rédaction:**  
Membres du conseil international  
du MMTC

**Conception et mise en page:**  
HOAC | Publications (Olga Pardo, José  
Luis Palacios y Abraham Canales)  
www.hoac.es

